Collecte des matières résiduelles

Matières résiduelles – recyclables et organiques

La collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques s'effectue entre 7h00 et 16h30 selon les journées d'opération respectives (consulter le calendrier 2023).

Les matières résiduelles (déchets domestiques) doivent toujours être déposées dans un sac, de préférence, en plastique, puis placées dans le bac roulant de couleur vert.

Les bacs roulants doivent être placés juste à l'extérieur de l'emprise de la voie publique, **dès 7 heures le matin de la collecte.**

Pour le secteur urbain, nous comptons sur la collaboration des citoyens, et demandons de ne pas laisser les bacs aux abords de la rue après la collecte. Cette mesure évite, entre autres, de malheureux incidents.

Complexe environnemental de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

L'écocentre Nord - Maniwaki

161, rue du Parc Industriel
Maniwaki (Québec) J9E 3P3
819-463-3241, poste 270

L'écocentre Sud - Kazabazua

11, chemin Brundtland
Kazabazua (Québec) J0X 1X0
819-463-3241, poste 259

Déchets encombrants - Gros objets

Aucun gros objet ne sera ramassé lors des cueillettes des déchets prévues durant le mois.

Il se peut que le travail d'exécution relié à la collecte des gros objets soit terminé seulement durant la journée suivante.

Matériaux non ramassés lors de la collecte des gros objets

L'éboueur n'est pas tenu de faire l'enlèvement des déchets qui auront pu s'accumuler à la suite de construction de bâtiments, de réparations effectuées à des bâtisses actuellement existantes ou provenant du nettoyage de cour à bois. Les pneus et les appareils électroniques ne seront pas ramassés lors de la collecte des gros objets. Ces matières (pneus et appareils électroniques) doivent être déposées directement au Centre de transfert de la MRCVG et ce, sans aucun frais.

L'éboueur ne ramasse **pas les réfrigérateurs**, vous devez les apporter vous-même à l'écocentre situé au 161, rue du Parc industriel à Maniwaki.
https://www.mrcvg.qc.ca/index.php/centre-de-transfert-et-ecocentre

Vous pouvez vous inscrire à l'infolettre municipal à l'adresse : info@bouchette.ca

Nouveautés en 2023

Prendre note qu'en 2023 la collecte des déchets s'effectuera aux 3 semaines.

Il y aura 4 collectes des gros objets pour l'année. La première collecte sera le 14 avril.

Rappel

Ne pas oublier que la collecte des matières organiques s'effectue chaque semaine du mois de mai au mois d'octobre et aux deux semaines du mois de novembre au mois d'avril.

Merci de votre collaboration !